

sortir de chez lui, en cas de naufrage, d'incendie, ou d'autre accident.

M. l'abbé Casgrain eut occasion d'interroger M. l'abbé A. H. Verreau, le principal de l'Ecole normale de Montréal. Celui-ci, nous dit-il, ne connaissait pas la gravure, mais lui dit qu'il était en possession d'un petit manuscrit venant de M. Jacques Viger, et contenant une suite de procès authentiques sur la vie et les miracles du *frère Didace*, et il eut la complaisance de lui en faire parvenir, peu de temps après, une copie, avant son départ pour Paris.

Le 21 octobre 1887, la révérende mère supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, désirant beaucoup avoir le portrait qu'elle savait être entre les mains de M. Baillairgé, à Québec, pour le faire reproduire, lui écrivit dans ce but, et reçut la lettre suivante, en réponse à la sienne :—

*Madame la Supérieure,*

Dans votre note du 21 courant, vous demandez de vous envoyer, par la malle, le portrait de mon *Didace*. Mais Madame y pensez-vous ? vous envoyer mon *Didace* par la malle !...

Vous ne voulez donc avoir, pour votre artiste, qu'un résidu de poussière ?

*Didace* est dans un état incapable de voyager, ni par terre, ni par mer. Il est enterré *in petto*, comme messieurs les cardinaux, et y restera jusqu'à ce qu'il plaise au pape de l'en faire sortir.

Bref, quand l'abbé Casgrain est allé à Paris, l'hiver dernier, je l'avais chargé de se rendre au *département des gravures*, mais il craignait de le trouver réduit en cendres, par la révolution.

Allez, toujours, lui dis-je. Il y est allé, et, chose étrange à dire, après un espace de près de deux siècles, il y a trouvé la planche même sur laquelle mon *Didace* a été tiré, et en a de suite fait extraire quelques copies.

Il m'en a remis une qui vient de prendre la route de Rome, via Mgr Tanguay qui s'y rend pour son *Dictionnaire Généalogique*, et aussi comme porteur d'une requête du clergé d'Ottawa au Saint Père.